N°13
FEVRIER 2014
SEMESTRIEL

MGEN

MUTUELLE SANTÉ • PRÉVOYANCE •
DÉPENDANCE • RETRAITE

LOT
MIDI-PYRÉNÉES

DOSSIER : L'AUDITION

Elections au Comité de section 2014

CONTACTER LA MGEN

PAR COURRIER :
MGEN - 454 Rue Winston Churchill
BP 239 - 46020 CAHORS CEDEX

PAR EMAIL : monconseiller@mgen.fr

PAR TÉLÉPHONE : 36 76

SUR INTERNET : www.mgen.fr

- Nombreuses informations en ligne et à jour sur la mutuelle.
- Actualité de la Mutualité.
- Simulations de remboursements en optique et dentaire.
- Suivi des décomptes (possibilité de les recevoir par mail).
- Demande de documents :
  - attestation Vitale (attestation des droits) et CEAM ;
  - formulaire de désignation du médecin traitant.
- Déclaration de changement de situation ou de résidence.
- Recherche de praticiens conventionnés.

OUVERTURE DES LOCAUX
HORAIRES
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h 30.
Fermés les mardis de 13 h 30 à 14 h 30.
Vacances : 9 h à 17 h

MGEN

MGEN : bien plus qu'une mutuelle, la référence solidaire !

EDITO

Notre mutuelle doit faire face.

La MGEN, « collecteur » d'impôts.
Les taxes de tout ordre s'abattent sur les mutuelles. Soit elles existaient déjà, et leurs taux ont continué à augmenter fortement ; soit de nouvelles sont apparues comme la taxe sur le chiffre d'affaires, par exemple. Ce qui est certain, c'est qu'elles ont considérablement progressé ces dernières années.
Pour preuves : En 2008, la MGEN a payé 28 millions d'euros de taxes. **En 2012, cette somme a dépassé les 200 millions,** somme correspondant aux dépenses qu'engage la mutuelle en prestations dépendance.
Ce dernier chiffre correspond environ à un mois et demi de cotisations pour les adhérents. Et l'on nous dit que les mutuelles sont riches et qu'elles ne remboursent pas suffisamment…

La MGEN, la gestion du régime obligatoire (Sécurité sociale) et la Cour des Comptes.

Suite à un audit qu'a réalisé la Cour des Comptes auprès de plusieurs mutuelles en charge de la gestion du régime obligatoire, le rapport publié est très critique, voire négatif. Gestion trop chère, qualité laissant à désirer. En conclusion, la Cour des Comptes suggère très ouvertement une reprise de cette gestion par le régime général. Une fois de plus, la MGEN est attaquée alors que les audits réalisés par les Caisses Primaires donnent des résultats très positifs (note supérieure à 96 sur 100 en moyenne). La vigilance s'impose…

Les élections.
2014 verra le renouvellement d'un tiers du comité de section. Nous élirons nos représentants départementaux qui auront la charge, durant leur mandat, de participer à la vie de la section et de réfléchir à l'avenir de notre mutuelle.

Prochainement, nous recevrons le matériel de vote. Utilisons de préférence le vote électronique. C'est fiable, rapide et économique.

Votons et faisons voter nos collègues. La vie démocratique est partie intégrante de la MGEN et est inscrite dans ses gènes.

Parmi les candidats, 8 sont sortants et 2 nouveaux font appel à vos suffrages.
Trois élus renouvelables n'ont pas sollicité de nouveau mandat, et ont souhaité laisser leur place à des collègues plus jeunes :

Catherine DEVIERS, membre du comité de section et du bureau depuis de très nombreuses années. Cathy a été très assidue à toutes les réunions. Toujours présente aux réunions régionales, et prête à s'impliquer dans les actions que mène la mutuelle.

Christian MARTY, ami qu'on ne présente pas lui non plus, tant son nom est associé à la Mgen. Directeur de la section de 1997 à 2009, actif dans différentes instances mutualistes, il a œuvré lui aussi pour faire rayonner la Mgen et être à l'écoute de tous ses adhérents.

Pour tout ce que vous avez réalisé, merci à vous deux !

Michel MAROT, Président de la Section du Lot

Notre Président, Michel Marot a décidé de ne pas renouveler son mandat, après des années d'engagement militant à la direction-adjointe de la MGEN d'abord, puis à la Présidence de notre mutuelle.

Qu'il soit, lui aussi, remercié pour l'ensemble du travail accompli !

Assemblée Départementale du Lot

Mercredi 11 juin 2014 à 17 h 30
MGEN rue Winston CHURCHILL à CAHORS

ORDRE DU JOUR :
- Evolutions à la MGEN.
- Résultats des élections au Comité de section 2014.
- Election des délégués à l'Assemblée Générale 2014 de Paris.

Votre participation à l'Assemblée Départementale constitue le premier niveau d'expression de la démocratie mutualiste à la MGEN.

Venez nombreux vous exprimer et échanger avec nous.

Le nombre de postes à pourvoir en 2014 pour cette section est de 11
La lettre tirée au sort pour l'ordre de présentation des candidats est : R

NOM	PRÉNOM	Né(e) en	MGEN M MGEN FILIA MF	Catégorie professionnelle	Lieu d'exercice	Engagements MGEN
Les candidats sortants renouvelables sont : 8						
RODIER	Jean-Marc	1957	M	P.E. Retraité	MARTEL	Membre du comité de section
VIALARD	Jean-Pierre	1952	M	P.E. Retraité	CAZALS	Vice président du comité de section
VIDAL	Serge	1959	M	Chef de service au Conseil général	CAHORS	Trésorier du comité de section
BIOLE	Chantal	1963	M	Gestionnaire collège	SOUILLAC	Membre du comité de section
DEBAYE	Rémi	1959	M	Directeur d'école	CAHORS	Membre du comité de section
HONTARREDE	Annie	1959	M	Directrice d'école	ARCAMBAL	Membre du comité de section
LEFEU	Dominique	1960	M	Directeur MGEN Lot	CAHORS	Secrétaire adjoint du comité de section
MARRA	Tony	1957	M	Professeur	SOUILLAC	Membre du comité de section
Les candidats nouveaux sont : 2						
RAMEL	Caroline	1964	M	Agent administratif IUT	FIGEAC	
ALMECIJA	Marc	1957	M	Gestionnaire collège	PRAYSSAC	

VOTEZ PAR INTERNET

www.mgenelection.fr

Le vote par Internet, c'est facile, sécurisé et c'est un geste éco-responsable.

Votez dès maintenant sur www.mgenelection.fr

Fréquentation 2013 : Accueil du public à la MGEN

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 H - 10 H					
10 H - 11 H					
11 H - 12 H					
12 H - 13 H					
13 H - 14 H					
14 H - 15 H					
15 H - 16 H					
16 H - 17 H					
17 H - 18 H					

Fréquentation faible

Fréquentation moyenne

Fréquentation forte

Pour limiter votre attente choisissez les meilleurs crénaux horaires !!!

Plusieurs fois par an, la MGEN transmet un fichier des hommes et femmes de plus de 50 ans à l'ADECA.

Parlez-en à votre médecin traitant !

Comme nous, dépistez-vous !
dès 50 Ans
cancers du sein et du colon
www.adeca46.fr
Ensemble contre le cancer
L'ADECA 46 est le centre de coordination du dépistage organisé des cancers du sein et du colon pour le Lot. Elle a été créée en 2003 pour mettre en place cette action de santé publique chez les hommes et les femmes de 50 à 74 ans, tous les 2 ans.
Ces deux cancers sont les plus fréquents avec ceux du poumon et de la prostate.
Participer c'est dépister à temps une maladie qui peut encore être traitée, c'est mettre plus de chances de son coté !
Renseignements :
Tel : 05.65.20.86.50
site internet :www.adeca46.fr
L'Assurance Maladie
msa
RSI
Mutualité Française
La Ligue
Lot
adeca 46

Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité

A la demande du président HOLLANDE, le Comité Consultatif National d'Ethique a réuni une conférence des citoyens qui préconise quelques pistes :

- La création d'un droit à « une sédation profonde en phase terminale » reposant sur une écoute plus attentive de la parole du malade,
- L'amélioration de l'enseignement sur les soins palliatifs pour tous les médecins ainsi que le développement des soins palliatifs à l'hôpital et à domicile.

Ces réflexions ne répondent pas encore à l'attente du « droit à l'aide active à mourir » revendiquée par nos amis militants de l'ADMD du Lot.

Si ce sujet de société vous interpelle, vous pouvez contacter :

Mme Paule VILLALON ADMD du Lot, Place Sully 46100 FIGEAC admd46@admd.net

Lits MGEN réservés en EHPAD

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de La Roseraie à MONTFAUCON a augmenté sa capacité d'accueil à 64 lits en décembre 2013 et a fait l'objet d'une rénovation totale : chambres de 20 m2 avec confort (frigo, télévision), équipements adaptés pour personnes très dépendantes (oxygène, rails de transfert, lits modulables…), salons d'accueil pour les visiteurs, entretien du linge et branchement téléphonique gratuits, salon esthétique et de coiffure, prix de journée agréé à l'aide sociale.

Cet établissement, géré par une union mutualiste, présidé par Christian MARTY, a reçu un financement permettant de réserver 3 lits pour les mutualistes MGEN.

Centre Médical La Roseraie
Centre de Rééducation Fonctionnelle
E.H.P.A.D.

Tél. : 05 65 24 10 10 - Fax : 05 65 24 10 02 - crf.la.roseraie@wanadoo.fr - www.ch-la-roseraie.fr

ACS : MODE D'EMPLOI

l'Assurance Maladie
sécurité sociale

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Aide pour une Complémentaire Santé ou ACS est un dispositif d'aide pour financer partiellement la couverture Complémentaire Santé des personnes disposant de faibles ressources.

Deux conditions pour l'attribution de l'ACS :

- **le bénéficiaire doit** résider de manière stable en France depuis plus de 3 mois,
- **les ressources** du bénéficiaire ne doivent pas dépasser le plafond **comme indiqué ci-dessous :**

NOMBRE DE PERSONNES VIVANT AU FOYER DU BÉNÉFICIAIRE	PLAFOND ANNUEL DES RESSOURCES À NE PAS DÉPASSER
1	11 600 €
2	17 401 €
3	20 881 €
4	24 391 €
Par personne supplémentaire	**+ 4 640 €**

COMMENT L'OBTENIR ?

En complétant le formulaire « **Aide pour une complémentaire santé** » disponible

- sur le site : www. ameli.fr
- auprès de la section MGEN, ou également auprès de la CPAM, des centres communaux d'action sociale, des services sociaux, des associations agréées et des hôpitaux.

Le formulaire est à déposer auprès de la CPAM du département. La MGEN n'intervient pas dans l'instruction et la décision d'attribution du droit à l'ACS. Ceci est de la compétence exclusive de la CPAM.

COMMENT UTILISER L'ACS ?

Si votre demande d'ACS est acceptée par la CPAM, vous recevrez une attestation chèque (pour chaque membre du foyer) valable 6 mois à remettre auprès de l'organisme complémentaire santé de votre choix pour réduire le montant de votre cotisation.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

➔CONTACTEZ VOTRE SECTION MGEN AU 3676

➔www.mgen.fr

MONTANT ANNUEL DE L'ACS ?

AGE DU BÉNÉFICIAIRE (au 1er janvier de l'année en cours)	MOINS DE 16 ANS	DE 16 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS ET PLUS
Montant versé	100 €	200 €	350 €	500 €

MGEN

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE
POURQUOI? COMMENT?

Le conseil d'administration de la MGEN lance une réflexion sur les solidarités mutualistes. Vous êtes invités à vous exprimer sur le sujet ou à échanger sur le forum des adhérents.

Comment une mutuelle peut-elle ou doit-elle exprimer la solidarité ?

Comment développer la solidarité demain ?

Pensez-vous que la MGEN soit une mutuelle solidaire ?

Rendez-vous sur **mgen.fr**
du 15 janvier au 15 mars 2014

SPORT ET SANTE : LA MGEN EN COURSE…

Pour la seconde année consécutive, la MGEN a participé à la course de l'Ekiden le 14 décembre dernier. Ce type d'épreuve est apparu au Japon et tend à se populariser en France.

Les relayeurs doivent parcourir successivement 5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km et 7.195 km, bouclant ainsi la distance d'un marathon (42,195 km). Le relais est matérialisé par une écharpe, « le tasuki ».

distinguée non seulement par le nombre important des équipes engagées (5), mais également par ses résultats : deux équipes classées aux 37ème et 39ème places sur 161 équipes, avec un écart de seulement 13 secondes !

Saluons ici la participation de coureurs MGEN originaires de l'Aveyron, du Tarn et Garonne, de la Haute-Garonne et… bien sûr du Lot. A noter la constitution de deux équipes de jeunes qui se sont particulièrement illustrés sous le maillot MGEN.

Cette course, organisée en faveur de la lutte contre la maladie de Huntington (affection dégénérative du système nerveux) a permis de récolter la somme de 6 500 euros en faveur de la recherche médicale contre cette maladie. Voilà bien l'illustration de l'engagement militant et solidaire de notre mutuelle en faveur de la prévention et de la promotion de la santé par l'activité physique.

Nous veillerons à y conserver toute notre place.

Le parcours empruntait cette année les ruelles du Cahors médiéval avec un passage par le cloître, pour ensuite gagner la partie Est de la ville jusqu'au Pont Valentré, avant de revenir au point de départ situé Place Bessières.

Cette course, largement soutenue par la Mutualité Française, a rassemblé 161 équipes, soit près de 1 000 coureurs !
La MGEN s'est particulièrement

MGEN & DIAGNOSANTÉ :

Une démarche de santé globale et participative en collège et en lycée

En partenariat avec la Direction Académique du Lot, la MGEN participe aux travaux du Comité de pilotage du Comité départemental d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Les objectifs de ce dispositif départemental, le premier du genre en Midi-Pyrénées, sont d'accompagner les établissements du second degré et les écoles dans une dynamique de projet, d'assurer une évaluation des actions au niveau départemental, de bénéficier de ressources de financement globalisées et de favoriser les liaisons école - collège et collège –lycée.

Ce comité de pilotage veut être force de proposition, d'aide et d'accompagnement auprès des établissements, afin de mettre en mouvement la politique de santé académique au niveau local.

La MGEN a participé activement aux travaux du comité de pilotage, notamment par la mise en œuvre d'une enquête « **Diagnosanté** » auprès de 4 classes de sixièmes et de 5 classes de secondes du département, en veillant à diversifier secteurs géographiques, milieux urbain et rural, enseignements général et professionnel…
Au total, ce sont quelque 221 élèves qui ont répondu à l'enquête Diagnosanté.

Celle-ci vise à interroger les élèves sur leur état de santé et leur bien-être : car, si la condition physique est l'un des éléments importants de l'état de santé d'un individu, elle n'est évidemment pas le seul critère qui préside à son bien-être. L'estime de soi, la vie affective et sociale, l'hygiène de vie, l'environnement, la maîtrise des conduites à risques sont autant de facteurs inter-reliés, de déterminants de santé qui contribuent à ce bien-être. Yolande VIGNOBOUL et Philippe SANCHEZ se sont chargés de faire passer les enquêtes et sont revenus présenter et commenter les résultats à chaque classe.

En quelques minutes, chaque jeune est amené, de façon anonyme, à se situer sur 18 items concernant sa vie quotidienne, comme le sommeil, les copains, la famille, la musique, l'alcool etc…en les abordant de deux façons : ce qu'il pense de leur impact sur son bien-être et comment il le vit dans la réalité.
Saisies informatiquement, les réponses données se traduisent en diagrammes individuels (cf. document). Une synthèse collective des résultats est ensuite réalisée pour chaque établissement, et pour l'ensemble des établissements concernés.

Chaque jeune peut alors comparer ses diagrammes individuels avec ceux de son groupe classe et les mettre en regard avec ceux de l'ensemble des 221 élèves interrogés.

Les données récoltées n'ont pas de valeur scientifique stricto sensu, dans la mesure où les enquêtes ne relèvent que du mode déclaratif, mais **elles permettent d'établir un état des lieux des représentations des jeunes de notre département et de mettre en regard leurs perceptions avec leurs comportements de santé.**
Les établissements scolaires qui mettent en œuvre des projets de prévention et de promotion de la santé disposent de ces données pour déterminer et orienter leurs actions prioritaires.

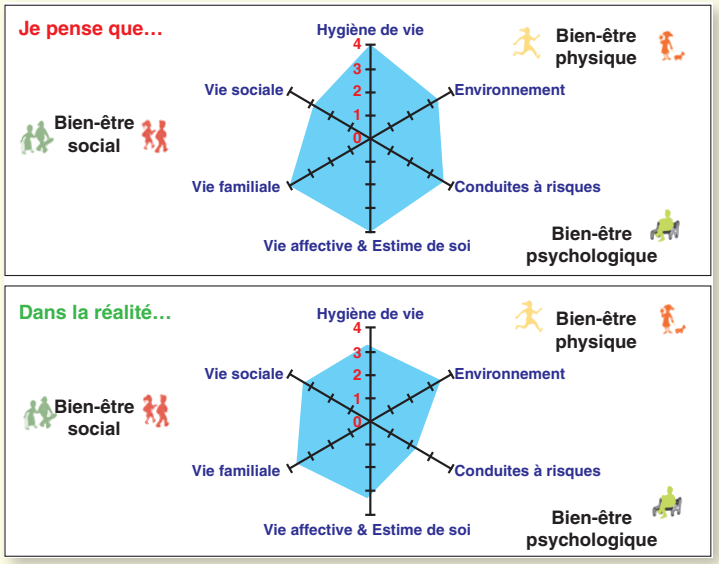

Pour le **CESC départemental**, c'est aussi l'occasion d'orienter et de poursuivre la réflexion en fonction des priorités identifiées suite à l'enquête.
Cette action s'inscrit également dans la durée, puisque des actions prioritaires seront initiées en direction des différentes parties prenantes (partenaires éducatifs, parents…).
Les cohortes d'élèves feront, quant à elles, l'objet d'une nouvelle enquête Diagnosanté deux ans plus tard, soit en classes de quatrième et de terminale, afin de mesurer l'impact des actions initiées.

Notons qu'une communication institutionnelle en direction des chefs d'établissements, des partenaires et des responsables départementaux est prévue le mercredi 15 janvier 2014 de 14 heures à 17 heures à l'espace Bessières à Cahors. Une mise en perspective de cette enquête avec l'enquête internationale HBSC sera réalisée pour l'occasion.

Au final, c'est bien à une sensibilisation individuelle sur toutes les composantes de la santé à laquelle sont conviés les jeunes. **Ces futurs adultes doivent, de fait , devenir acteurs de leur propre santé.**
Gageons que ce type d'actions puisse contribuer à ce qu'ils construisent et s'approprient leur propre discours sur la santé.

« Apporter au citoyen les clés pour comprendre l'information sur la santé et la prévention »,
tel est l'un des principaux enjeux auxquels notre action pourrait contribuer.

Philippe SANCHEZ

PERMANENCES MGEN À FIGEAC 2014 :

Le deuxième mercredi de chaque mois, les assurés et mutualistes sont accueillis dans les locaux de la MAIF à Figeac.

4 avenue des Carmes de 14h à 17h
Possibilité de rendez-vous : 3676

- Mercredi 8 janvier
- Mercredi 12 février
- Mercredi 12 mars
- Mercredi 9 avril
- Mercredi 14 mai
- Mercredi 11 juin
- Mercredi 9 juillet
- Mercredi 10 septembre
- Mercredi 8 octobre
- Mercredi 12 novembre
- Mercredi 10 décembre

IMPORTANT ! INFOS CARTE VITALE

ATTENTION !

Les droits Sécurité Sociale figurant sur votre carte vitale ne sont valables qu'un an ! Mettez votre carte vitale à jour (au minimum 1 fois par an)

RETRAITES :

Quelle retraite pour nos enfants ou petits enfants ?

A partir de 20€ par mois, vous pouvez constituer un complément retraite sous forme de rente viagère pour vos enfants ou vos petits enfants.

corem
donnons des valeurs à notre retraite

Les atouts du COREM :

SIMPLICITE : prélèvement automatique sur votre compte

SOUPLESSE : vous modifiez, suspendez comme vous voulez le montant du prélèvement.

GARANTIE : la rente à vie est garantie par l'Union Mutualiste Retraite.

Le COREM (COmplément REtraite Mutualiste) dont les performances ont été maintes fois reconnues par la presse spécialisée est accessible à tous : étudiants, salariés ou non, mutualistes ou non, à partir de 18 ans.

Les annuités exigées, les décotes, l'allongement des études, l'entrée plus tardive dans la vie professionnelle sont autant de facteurs qui font craindre une retraite insuffisante pour nos plus jeunes.

Pour en savoir plus, renvoyez le coupon ci-dessous à :

MGEN B. GERMAIN 454 rue W. CHURCHILL 46000 CAHORS ou contactez nous au 3676.

NOM :..... PRENOM :.....

TELEPHONE :.....

☐ Je souhaite être rappelé par une conseillère mutualiste de la section MGEN du Lot.

☐ Je souhaite un rendez-vous en section.

Bulletin de la section départementale du Lot
Directrice de la publication : MJ DIANOTTI - Scop Imprimerie de Ruffié 05 61 65 14 64 - Tirage : 6 700 exemplaires - Crédit Photo : MGEN 46 - Imprimé sur du papier élaboré à l'aide de pâte à papier issue de forêts gérées durablement, encre végétale.
Illustration de couverture réalisée pour la MGEN 31 par Pascal Pariselle © 2013 – 06 100 95 200.